



## Carte scolaire Rentrée 2026 : moins d'élèves ne doit pas signifier moins de moyens !

Les décisions concernant la carte scolaire pour la rentrée 2026 dans le Bas-Rhin ont été arrêtées. Avec moins d'élèves attendus et une suppression de 27 ETP dans le département, ces mesures confirment nos inquiétudes : **la baisse démographique ne doit pas devenir le prétexte à une réduction des moyens dans nos écoles**. Au contraire, cette évolution doit être l'occasion de **mieux accompagner les élèves, alléger les effectifs par classe et améliorer les conditions de travail des équipes**.

[Notre compte-rendu : mesures, liminaires, points divers...](#)



## Remplacement et temps partiel : aucune incompatibilité !

Les IEN contactent les collègues ZIL et BRIGADES depuis mardi 24 mars afin de leur annoncer de mauvaises nouvelles pour leur temps partiel à compter de septembre 2026.

Contrairement à ce qui a été annoncé, le temps partiel reste compatible avec ces missions dans la grande majorité des cas. L'administration a reconnu une erreur de communication : **seules quelques situations particulières seraient réellement concernées**.

[Plus d'informations](#)



## Nos actions pour le MOUVEMENT

RDV personnalisé ? Barème ? Stratégie de saisie des vœux ? Priorités ? Postes spécifiques ? Calendrier ? Le SE-Unsa est présent pour vous aider. Toutes les infos, les aides et les outils dans notre rubrique MOUVEMENT 2026.

**Adhérents : pensez à vous connecter pour accéder aux informations réservées.**

[Rubrique MOUVEMENT 2026](#)



## Recours « temps partiel » ou « disponibilité »

Vous avez essayé un refus concernant votre demande de temps partiel ou de disponibilité ? Un refus concernant la quotité demandée ? **Faites un recours et saisissez la CAPD !**

[Lire l'article](#)



## Reclassement des PES à boucler avant le mouvement !

Le DASEN s'est engagé auprès des PES à régulariser leur reclassement avant le 11 mai 2026, date de vérification des barèmes mouvement !

L'échelon impactant le barème mouvement, il est impératif que la DSDEN procède au reclassement de tous les PES !

Votre syndicat, le SE-Unsa, reste présent afin de faire bouger les choses auprès du DASEN.

[Lire l'article](#)



Les risques  
du métier

## Transport scolaire : qui est responsable exactement ?

Au même titre que les enseignants, le directeur d'école ou le chef d'établissement n'est pas chargé d'accompagner les élèves depuis leur sortie de l'enceinte scolaire vers l'arrêt de leur bus scolaire, et inversement. **Qui est responsable de la surveillance des élèves usagers des transports scolaires entre l'établissement et l'autocar, et pendant les trajets ?**

[Lire l'article](#)



## Pas encore adhérent-e ? L'adhésion découverte est faite pour vous !

Envie de découvrir le SE-Unsa 67, avant de vous engager sur l'année ? C'est le moment ! L'adhésion découverte est ouverte du 1er mars au 10 mai. **Réservée aux non adhérents.**

**Titulaire : 80 € (27,20 € après crédit d'impôts), PES : 60 € (20,40 € après crédit d'impôts), AESH : 10 € (3,40 € après crédit d'impôts)**

Rejoignez-nous pour bénéficier :

- d'un accompagnement personnalisé
- d'une équipe de proximité
- d'informations et de conseils pour votre carrière
- d'un soutien en cas de difficulté

[J'adhère](#)



## Vous n'êtes pas encore adhérent-es, pour continuer à recevoir l'ensemble de nos publications et faciliter la communication...

... Nous vous invitons à compléter le formulaire RGPD. « Ça ne vous prendra pas plus de 2 minutes ! »

[Remplir le formulaire](#)

Des soucis d'affichage ? Pas de panique, téléchargez la version PDF de la lettre électronique en [cliquant ici](#).

Suivez-nous !



[se-uns67.net](https://se-uns67.net)

[Désabonnement](#)